 Le 21/10/2025

OBJET : Article Magazines municipaux

**Arnaque aux faux éboueurs, soyez vigilants !**

**La fin et début d’année sont souvent synonymes de ventes de calendriers et de demandes d’étrennes à domicile. Si chacun est libre de donner à sa convenance, Le Sigidurs rappelle que les rippeurs sont liés par contrat et ne peuvent solliciter ces « extras ».**

**Ni étrennes ni calendrier**

Des étrennes, des ventes de calendriers… Ces rituels de changement d’année sont nombreux. Or, afin de prévenir toutes situations abusives et conflictuelles, le Sigi­durs n’autorise pas ces sollicitations auprès des administrés par les agents de ses prestataires de collecte.

Pour ces raisons, nous vous invitons donc à éconduire les agents, ou personnes usurpant ce titre et pouvant revêtir un gilet jaune fluo logoté afin de se rendre crédibles, qui se présenteraient à votre domicile pour demander des étrennes ou vous vendre un calendrier.

Par ailleurs, nous vous rappelons que votre calendrier de collecte au nom de votre com­mune sera distribué GRATUITEMENT dans votre boîte-aux-lettres courant décembre.

Si vous avez un moindre doute ou si vous êtes démarchés à votre domicile en ce sens, soyez prudents, n’ouvrez pas la porte et appelez le numéro vert du Sigidurs afin de nous le signaler.



Du lundi au vendredi,

de 9h à 12h et de 14h à 17h.